

COTISATIONS

COTISATION AVEC REVUE NATIONALE (9€) *	
Individuelle	22 €
couple	35 €
* revue trimestrielle	

COTISATION SANS REVUE NATIONALE	
Individuelle	13 €
couple	26 €

RAPPEL :

Pour des raisons d'assurance, seuls les adhérents cotisants peuvent participer à une activité de l'association. Les cotisations couvrent une année calendaire de janvier à décembre.

Conformément aux statuts de l'association (art.7), tout adhérent n'ayant pas réglé sa cotisation durant deux ans, sera radié automatiquement en fin de deuxième année.

En cas d'omission, tout adhérent peut régler les deux années consécutives, et rester au sein de l'association. Avec ou sans revue nationale, le bulletin départemental (semestriel) sera adressé à chaque adhérent.

- CHEQUE

* libellé au nom de : **ANR 13 Groupe Provençal**

* au verso du chèque inscrire : **Nom du cotisant**

* envoi à l'adresse suivante :

**ANR 13 « Cotisations »
19 rue Henri Barbusse
13020 MARSEILLE CEDEX 20**

La cotisation comprend automatiquement la réception du bulletin départemental,

Les dons versés en complément du montant de la cotisation sont utilisés au titre de l'action sociale et de la solidarité. Par avance, nous vous remercions.

- PRELEVEMENT

A partir de la cotisation 2019, vous pouvez opter pour un prélèvement automatique de votre cotisation. Pour ce faire il vous suffit d'adresser dans un premier temps un RIB à l'adresse ci-dessous :

**ANR 13
« Prélèvement »
19 rue Henri Barbusse
13020 MARSEILLE CEDEX 20**

Légalement l'A.N.R. n'est pas habilitée à délivrer un justificatif fiscal (montant cotisation).

Merci d'avance pour votre participation et heureux de vous accueillir..

Le Bureau